Notice d’information relative à la protection des données personnelles

Version du 5 janvier 2026

1. Responsable du traitement et contact

Le responsable du traitement est Alcyone & Associés SARL numéro RCS B198453, situé 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg. Téléphone : (+352) 27 86 39 30. Pour toute question ou demande relative à vos données personnelles : contact@alcyone.lu. Cette notice concerne les traitements réalisés par Alcyone & Associés en tant que responsable du traitement ; les autres sociétés du groupe disposent, le cas échéant, de leurs propres responsabilités.

2. Personnes concernées et catégories de données

Cette notice s’adresse notamment aux clients et prospects, aux dirigeants et représentants de sociétés, aux actionnaires et bénéficiaires effectifs, aux vendeurs et acquéreurs potentiels, aux partenaires et conseils, aux fournisseurs ainsi qu’aux personnes qui nous contactent.

Selon la relation et l’opération, nous pouvons traiter : identité et coordonnées professionnelles ; fonctions, parcours et informations professionnelles ; données relatives aux participations et mandats sociaux ; échanges et documents de travail ; données financières et transactionnelles nécessaires à une opération ; informations de facturation ; données de connexion et d’utilisation du site si elles sont collectées. Dans les dossiers de transaction, certaines informations peuvent également concerner des salariés ou d’autres personnes liées aux entreprises examinées. Nous veillons à limiter leur collecte à ce qui est nécessaire.

Nous n’avons pas vocation à collecter des données sensibles au sens de l’article 9 du RGPD, sauf situation particulière légalement justifiée. Les données relatives à des condamnations et infractions pénales, si elles sont nécessaires à des vérifications réglementaires, font l’objet d’un examen spécifique des conditions prévues à l’article 10.

3. Origine des données

Dans le cadre de nos activités de conseil et d’intermédiation en fusions-acquisitions, nous obtenons des informations directement auprès de nos interlocuteurs, clients et mandants, ainsi qu’auprès de leurs représentants et conseils. Nous pouvons également identifier des contacts professionnels à partir de sources accessibles dans le cadre de la vie des affaires, notamment des sites d’entreprises, annuaires professionnels, publications officielles, registres accessibles au public, événements professionnels, recommandations et échanges intervenus dans notre réseau. Selon les circonstances, certaines informations peuvent nous être communiquées par des partenaires ou intermédiaires autorisés.

Alcyone & Associés entretient et actualise, dans le cadre de son activité, un réseau de contacts professionnels constitué au fil des relations et des opportunités d’affaires. Ce réseau permet notamment d’identifier, pour des mandats précis, des entreprises et interlocuteurs susceptibles de participer à une opération de cession, d’acquisition ou de rapprochement. Les informations retenues sont sélectionnées selon leur pertinence professionnelle et limitées à ce qui est utile à ces finalités. Leur utilisation est appréciée en fonction du contexte, de la nature des relations et des droits des personnes concernées.

Lorsque des données n’ont pas été recueillies directement auprès de vous, les informations requises par l’article 14 du RGPD vous sont fournies selon les modalités et délais applicables. Vous pouvez nous demander les informations disponibles concernant leur origine et vous opposer à tout moment à leur utilisation à des fins de prospection directe.

4. Finalités et bases juridiques

Finalité	Base juridique envisagée
Gestion des demandes et premiers échanges	Intérêt légitime à répondre aux sollicitations professionnelles ; mesures précontractuelles à la demande d'une personne physique lorsque applicable
Exécution des mandats de cession, acquisition et conseil M&A	Exécution d'un contrat avec une personne physique, lorsqu'applicable ; intérêt légitime pour les données des représentants, dirigeants et autres intervenants
Recherche et analyse de cibles, vendeurs, acquéreurs et opportunités	Intérêt légitime à développer et réaliser nos missions, sous réserve de nécessité, proportionnalité et mise en balance des intérêts
Organisation des due diligences, échanges et data rooms	Intérêt légitime à préparer et sécuriser les transactions ; obligations légales si applicables
Prospection et communications professionnelles	Intérêt légitime ou consentement selon le traitement ; les envois électroniques restent soumis aux règles spécifiques applicables à la prospection
Facturation, comptabilité et obligations réglementaires	Obligation légale ; exécution du contrat lorsque applicable
Gestion des demandes d'exercice de droits et des oppositions	Obligation légale ; intérêt légitime pour la conservation proportionnée de preuves
Sécurité des systèmes et prévention des abus	Intérêt légitime à assurer la sécurité ; obligation légale lorsque applicable

Les bases juridiques ci-dessus sont présentées selon les activités envisagées et doivent être confirmées au regard des traitements réellement mis en œuvre. Si des obligations de vigilance AML/KYC s'appliquent à une opération, leurs finalités, bases et durées de conservation seront précisées selon les textes effectivement applicables.

5. Prospection commerciale et droit d'opposition

Nous distinguons les contacts auxquels nous présentons nos prestations de conseil et les interlocuteurs professionnels identifiés en raison de leur rôle possible dans une opération de fusion-acquisition, de cession, de transmission ou de croissance externe. L'identification d'un interlocuteur pour une opération déterminée ne signifie pas nécessairement qu'il sera destinataire de communications promotionnelles récurrentes.

La constitution, l'organisation et l'actualisation d'un réseau de contacts professionnels répondent à notre intérêt légitime à exercer nos missions de conseil, à identifier des contreparties pertinentes et à assurer la continuité de nos relations d'affaires, sous réserve d'une appréciation de nécessité et de proportionnalité tenant compte des intérêts et droits des personnes. Lorsque la réglementation applicable à un mode de communication impose un consentement préalable ou prévoit des conditions particulières, nous respectons ces exigences indépendamment de la base juridique retenue pour la gestion de notre réseau.

Nos communications sont adaptées, dans la mesure du possible, au contexte professionnel et à l'objet des échanges. Les personnes concernées peuvent s'opposer à tout moment, sans justification et gratuitement, à l'utilisation de leurs données à des fins de prospection directe. Nous prenons en compte les oppositions et conservons, si nécessaire, les informations minimales permettant d'éviter une nouvelle sollicitation. Les

coordonnées professionnelles ne sont pas utilisées pour des campagnes électroniques lorsque les conditions légales applicables à ces envois ne sont pas réunies.

6. Données utilisées dans les opérations de fusion-acquisition

Dans le cadre de nos mandats de cession, acquisition, levée de fonds, transmission ou conseil stratégique et patrimonial, nous pouvons analyser des informations concernant les entreprises, leurs dirigeants, actionnaires, bénéficiaires effectifs, représentants et autres parties prenantes. Selon l'avancement de l'opération, certaines données peuvent être communiquées aux acquéreurs ou investisseurs potentiels, à leurs conseils et aux prestataires de data room, uniquement dans la mesure nécessaire et sous réserve de garanties adaptées.

Les informations reçues dans le cadre des mandats sont traitées de manière confidentielle, avec des accès limités et, lorsque cela est approprié, des engagements contractuels de confidentialité ou des accords de non-divulgation. Le secret professionnel légal ne s'applique que lorsqu'un texte ou un statut professionnel particulier le prévoit ; nous ne prétendons pas qu'il s'étend automatiquement à toutes les prestations de conseil M&A. Les engagements de confidentialité ne remplacent pas les obligations du RGPD. Nous privilégions la minimisation, l'anonymisation ou le masquage des données personnelles avant leur diffusion lorsque cela est possible.

7. Destinataires des données

Dans la limite de leurs attributions, les données peuvent être accessibles aux collaborateurs habilités d'Alcyone & Associés, aux prestataires informatiques et d'hébergement, aux fournisseurs d'outils de gestion et de communication, aux conseils juridiques, financiers et comptables, ainsi qu'aux contreparties et intervenants d'une transaction lorsque cela est nécessaire. Certaines communications peuvent être imposées par la loi à des autorités compétentes.

Selon leur rôle, ces intervenants agissent comme sous-traitants, responsables de traitement indépendants ou, dans certains cas, responsables conjoints. Les sous-traitants sont encadrés par des engagements contractuels appropriés. Nous pouvons communiquer, sur demande et dans les conditions de l'article 15, les destinataires effectifs identifiables des données concernées.

8. Transferts en dehors de l'Espace économique européen

Dans le cadre de missions transfrontalières, du recours éventuel à des prestataires informatiques, à des outils cloud ou à des data rooms, ou d'échanges avec des investisseurs et conseils étrangers, des transferts de données personnelles en dehors de l'Espace économique européen peuvent être envisagés. Lorsqu'un tel transfert est nécessaire, nous examinons au préalable le pays destinataire, la qualité du destinataire et le mécanisme applicable : décision d'adéquation, clauses contractuelles types accompagnées, le cas échéant, de mesures complémentaires, ou dérogation ponctuelle prévue par le RGPD lorsque ses conditions sont réunies. Les personnes concernées peuvent nous demander des informations sur les garanties mises en œuvre et sur la manière d'en obtenir copie ou d'y accéder.

9. Durées de conservation

Nous conservons les données uniquement pendant la durée nécessaire aux finalités poursuivies, puis les supprimons ou les archivons de manière appropriée lorsque des obligations légales ou la défense de droits le justifient.

- Prospects d'affaires (présentation des services Alcyone) : 24 mois à compter du premier contact effectif ou de l'entrée en relation ; réexamen et suppression ou anonymisation à l'échéance, sauf échange pertinent ultérieur émanant du contact ou autre justification documentée. Une simple relance unilatérale ne prolonge pas automatiquement la durée.
- Contacts d'opportunités M&A : conservation pendant la période d'utilité professionnelle du contact pour l'identification de contreparties, sous réserve d'un réexamen documenté au moins annuel, de la pertinence, de l'actualité des informations et de l'absence d'opposition. Le maintien dans une base et l'absence d'opposition ne justifient pas, à eux seuls, une conservation illimitée ni l'envoi d'e-mails sans consentement lorsque celui-ci est requis.

- Dossiers de missions et transactions : durée de référence de 10 ans après la clôture ou la fin du mandat, dans la mesure nécessaire à la preuve des opérations, à la gestion des responsabilités et aux obligations applicables ; réexamen par catégorie de documents et limitation des accès en archivage.
- Documents comptables et pièces justificatives : 10 ans à partir de la clôture de l'exercice concerné, conformément à l'article 16 du Code de commerce, sauf disposition particulière applicable.
- Demandes d'exercice de droits : durée interne de référence de 5 ans après clôture du dossier, sous réserve de proportionnalité, de minimisation et de réexamen en cas de litige ; cette durée n'est pas un minimum légal général imposé par le RGPD.
- Liste d'exclusion de prospection : aussi longtemps que nécessaire pour garantir le respect durable de l'opposition, avec données minimales et accès restreint.
- Données techniques du site : durée de référence de 12 mois au maximum pour les journaux ordinaires, sauf besoin de sécurité documenté ou obligation particulière ; les durées propres aux cookies sont indiquées dans la politique cookies.
- Données AML/KYC, lorsque la réglementation s'applique effectivement : en principe 5 ans après la fin de la relation d'affaires ou la transaction occasionnelle, sous réserve des prolongations et règles spécifiques prévues par la loi du 12 novembre 2004.

10. Vérifications réglementaires AML/KYC (lorsqu'applicables)

Lorsque la nature d'une mission ou le statut réglementaire d'Alcyone & Associés le rend nécessaire, nous pouvons recueillir et vérifier des informations d'identification, de représentation, de bénéficiaires effectifs, de structure de détention, d'origine des fonds et d'autres informations de vigilance afin de satisfaire aux obligations applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Ces données sont traitées sur la base des obligations légales effectivement applicables, communiquées aux autorités compétentes dans les cas prévus par la loi et conservées selon les délais spécifiques. Certaines informations ou certains droits peuvent faire l'objet de restrictions légales. Cette section ne signifie pas que toutes les missions d'Alcyone sont soumises à de telles obligations.

11. Sécurité et confidentialité

Nous protégeons les informations confiées à Alcyone & Associés au moyen de mesures techniques et organisationnelles adaptées à leur sensibilité : contrôle des accès, habilitations limitées, sécurisation des échanges et des espaces documentaires, confidentialité des collaborateurs et prestataires, ainsi que procédures de gestion des incidents. La confidentialité des négociations, des dossiers de transaction et des informations patrimoniales est une exigence centrale de notre activité. Nous respectons les obligations légales de secret professionnel uniquement dans les cas où elles nous sont effectivement applicables, sans préjudice de nos engagements contractuels de discrétion.

12. Vos droits

Dans les conditions prévues par le RGPD, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et, lorsque les conditions sont réunies, de portabilité. Lorsque le traitement repose sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment sans remettre en cause la licéité des traitements antérieurs. Vous pouvez également demander des informations sur les garanties relatives à certains transferts internationaux.

Pour exercer vos droits, contactez-nous par voie électronique ou postale aux coordonnées indiquées en section 1. Nous ne demandons pas systématiquement de copie d'une pièce d'identité ; des informations complémentaires peuvent être sollicitées en cas de doute raisonnable sur votre identité. Nous répondons dans les meilleurs délais et, en principe, dans un délai d'un mois, prolongeable dans les conditions prévues à l'article 12 du RGPD.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), www.cnpd.public.lu, ou d'une autre autorité de contrôle compétente.

13. Cookies et services en ligne

Lorsque vous consultez notre site internet, certains cookies ou technologies similaires peuvent être utilisés. Les informations sur leur nature, leurs finalités, leur durée et les possibilités de choix figurent dans une politique relative aux cookies distincte, à établir sur la base d'un inventaire des outils réellement déployés. Les traceurs non essentiels sont soumis au consentement lorsqu'il est requis.

14. Décisions automatisées

Alcyone & Associés ne prend pas de décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques ou affectant de manière significative les personnes concernées au sens de l'article 22 du RGPD.

15. Mise à jour de la notice

Nous pouvons modifier cette notice afin de tenir compte de l'évolution de nos activités, de nos outils ou de la réglementation. La version applicable et sa date de mise à jour sont publiées sur notre site. Lorsque la réglementation l'exige, nous informons les personnes concernées par des moyens complémentaires.